AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-7-71 194441

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg, 45-FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément N° 2 au Bulletin N° 130 — 21 JUILLET 1971 - 24 -

VIGNES

VERS DE LA GRAPPE

Le deuxième vol des papillons de Cochylis et d'Eudémis est commencé depuis quelques jours déjà. Des pontes ont été déposées en quantité variable suivant les situations. Ces pontes sont très nombreuses dans les vignes habituellement attaquées et où des éclosions importantes sont à prévoir à partir de la fin de cette semaine.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement dès réception de ce bulletin. Ce traitement est particulièrement important dans les vignes où des dégâts de vers de la grappe sont fréquemment constatés.

Les poudrages sont à préférer aux pulvérisations dans la lutte contre la deuxième génération des vers de la grappe. Les produits pouvant être utilisés sont mentionnés dans l'édition spéciale du bulletin de la Station d'Avertissements Agricoles qui a été remise à chaque abonné.

OÏDIUM DE LA VIGNE

Les manifestations de cette maladie sont souvent nombreuses dans les vignes sensibles insuffisamment protégées. Il convient donc d'être vigilant afin d'intervenir le cas échéant.

MILDIOU DE LA VIGNE

Il y a lieu de poursuivre le rognage qui supprime la jeune végétation particulièrement sensible à la maladie.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les derniers papillons du premier vol rencontrent toujours des conditions climatiques très favorables à leur activité. Des infestations sont surtout à craindre dans les vergers situés à proximité des locaux d'entreposage de fruits ou d'arbres insuffisamment protégés contre ce ravageur.

En conséquence, dans les vergers où l'on redoute les dégâts de ce ravageur, il y a lieu de renouveler la dernière application si cela n'a pas été fait conformément aux indications données dans notre bulletin du 7 Juillet.

Nous rappelons que les producteurs sont tenus de respecter la législation précisée dans notre bulletin technique N° 127 d'Avril 1971.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P177

RESULTATS DU CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE EN 1971

- DEPARTEMENT DE L'INDRE -

50 F : M. JUSSERAND Marcel Bois St Denis 36 - REUILLY

30 F : M. LEBERT Roger 36 - LA VERNELLE

- DEPARTEMENT DU LOIRET -

50 F : M. MORIN Marcel La Fontaine 45 - BONNY-SUR-LOIRE

30 F : M. MOULLE André 114, rue du Petit Vominbert 45 - ST JEAN DE BRAYE

- DEPARTEMENT DU CHER -

50 F : M. MARDON Pierre Route de Preuilly 18 - QUINCY

30 F : M. CLAVIER Eugène Thureau à l'Oie 18 - MENETOU-SALON

M. BONDUT J.B. Route de Lury 18 - QUINCY

- DEPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER -

50 F : M. BARBOU Maurice 41 - OISLY

30 F : M. BESSON Gilbert Le Paradis 41 - SOINGS-EN-SOLOGNE

- DEPARTEMENT DE L'INDRE-ET-LOIRE -

50 F : M. TESSIER André 37 - LIMERAY

30 F : M. DARDEAU R.P. La Miltière 37 - MONTLOUIS

-:-:-:-:-:-:-

RESULTATS DU CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE EN 1971

- DEPARTEMENT DU LOIRET -

50 F : M. RIVIERE Bernard 45 - NANCRAY-SUR-RIMARDE

30 F : M. BERRUET Marcel Les Asses 45 - DARVOY

- DEPARTEMENT DE L'INDRE-ET-LOIRE -

50 F : M. JANSEN André Bêcheron 37 - SACHE

30 F : M. ROY Michel Les Vallées 37 - BALLAN